

**Données de base pour la programmation agricole régionale. Fascicule IV, Données comparatives sur les niveaux de vie dans l'Ouest de la France (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie, Haute-Normandie)**

Rose-Marie Painvin, M.T. Charles

► **To cite this version:**

Rose-Marie Painvin, M.T. Charles. Données de base pour la programmation agricole régionale. Fascicule IV, Données comparatives sur les niveaux de vie dans l'Ouest de la France (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie, Haute-Normandie). [Rapport de recherche] INRA Station d'Economie et Sociologie rurales. 1965, 24 p. hal-02349934

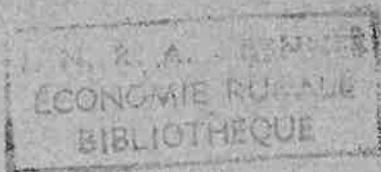
**HAL Id: hal-02349934**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02349934>**

Submitted on 5 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FASCICULE IV

DONNEES COMPARATIVES SUR LES NIVEAUX DE VIE  
DANS L'OUEST DE LA FRANCE

(Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie, Haute Normandie)

- I - REVENUS DES PARTICULIERS en 1951-1956 - 1958
- II - CONSOMMATION DES MENAGES en 1956 et 1961
- III - QUELQUES ELEMENTS DU "CADRE DE VIE" en 1961 et 1962

R.M. PAINVIN

M.T. CHARLES

Janvier 1965



DONNÉES COMPARATIVES SUR LES "NIVEAUX DE VIE"  
DANS L'OUEST DE LA FRANCE  
(Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie, Haute Normandie)

Les données chiffrées concernant les niveaux de vie sont classées sous 3 rubriques :

- I - Les revenus des particuliers
- II - La consommation des ménages
- III - Les éléments de cadre de vie

1°) Si le niveau de vie est directement lié au montant des ressources dont disposent les ménages il dépend encore plus étroitement du montant de leurs dépenses,

2°) La consommation des ménages dont l'évaluation monétaire est répartie suivant les postes de dépenses du budget familial, reflète directement le niveau de vie des ménages et indirectement leur genre de vie,

3°) Le genre de vie et le degré de bien être des populations considérées peuvent être partiellement caractérisés par les éléments de leur cadre de vie :

- cadre de vie individuel : degré de confort des habitations, degré d'équipement sanitaire et ménager
- cadre de vie social : équipements sanitaires, sociaux et culturels.

En raison de l'hétérogénéité des sources de données chiffrées et de l'insuffisance de données comparatives dans le temps, <sup>il</sup> est difficile de tracer les tendances de l'évolution des niveaux et des genres de vie dans l'Ouest. Ces données doivent être considérées essentiellement comme des ordres de grandeurs (d'où l'utilisation fréquente des indices) permettant de comparer les régions entre elles et avec l'ensemble de la France et d'évaluer les disparités.

## I - LES REVENUS DES PARTICULIERS

### 1) Les revenus

En 1958, les régions de l'Ouest, avec 16 % de la population française, se partageaient environ 13 % du revenu national. Ces chiffres globaux traduisent une disparité dans la répartition des ressources. Cette disparité est accentuée à l'intérieur de la grande région par les différences existant entre les régions-programme. Il semble que les écarts augmentent proportionnellement avec la distance de la région parisienne, si l'on en juge d'après les indices régionaux de revenus par habitant en 1958 : Bretagne : 68,7; Pays de la Loire : 75,4 ; Basse-Normandie : 77,3 ; Haute-Normandie : 102,8 rapportés à la moyenne française 100 (Région parisienne : 159,6) (Tableau I)

Le manque de données statistiques ne nous permet pas d'étudier l'évolution des revenus depuis 1958. L'évolution antérieure (observée à partir des chiffres de 1951 et 1956) ne laisse pas augurer une amélioration de la situation dans le sens d'un nivellement des revenus individuels,

La Bretagne accuse même un retard dans la croissance des revenus globaux entre 1956 et 1958, palié au niveau individuel par un essor démographique moins important que celui de l'ensemble français.

Des chiffres plus récents, concernant la répartition de la masse salariale en 1962 et celle des contributions directes en 1960 ne font que confirmer, sinon accentuer, la position respective des régions programmes à l'intérieur de l'ensemble Ouest et par rapport à l'ensemble français, en ce qui concerne la répartition des revenus (tableau III)

Les revenus du secteur primaire (pêches - forêts - agriculture) bien qu'ayant augmenté en valeur absolue dans toutes les régions accusent une perte de vitesse de l'ensemble Ouest par rapport à l'ensemble de la France entre 1956 et 1958. La croissance la moins rapide est observée en Bretagne (Tableau II)

D'après l'enquête du C.R.E.D.O.C. en 1956-57, sur la consommation familiale, les ressources (a) des ménages agricoles affectées à leur con-

---

(a) De ce montant de ressources dépend directement le niveau de vie des familles qui en disposent

sormation s'élevaient en moyenne à 2 107 NF par unité de consommation dans les régions Bretagne et Vendée à 2 313 NF/UC pour la région Normandie et à 2 475 NF/UC pour l'ensemble de la France (soit en indices respectifs 85,93 et 100) (tableau IV).

EVOLUTION DU REVENU REGIONAL GLOBAL ET DU REVENU PAR HABITANT (1)

Tableau 1 -			Breta- gne	Pays de la Loire	Basse- Normandie	Haute- Normandie	Ouest	France
% de la population française		1954	5,5	5,4	2,7	2,9	16,5	100
		1962	5,2	5,3	2,6	2,9	16,0	100
Revenu régional global	en % du Revenu National	1951	3,70	4,20	2,25	3,25	13,40	100 %
		1956	3,77	4,03	2,12	3,12	13,04	100 %
		1958 Indice par rapport à 1955-56 =100	105,6	110,4	109,0	109,9	-	110
Revenu par habitant	Indica- teur du revenu par tête	1955-56	69,7	74,4	77,7	104,0	-	100
		1958	68,7	75,4	77,3	102,8	-	100
		1958 Indice de revenu réel par habitant base 1955-56 = 100	107,2	108,6	105,9	106,6	-	107,2

Source : I.N.S.E.E. Documentation française "l'évolution de la consommation en France"  
Notes et Etudes documentaires - n° 3099 - 24 juin 1964 - p.24-25

(1) Revenus directs du travail

EVOLUTION DES REVENUS DES PARTICULIERS PAR REGION DE 1955-56 à 1958

(en millièmes de la France)(1)

- revenu global

[en milliards d'anciens Francs]

- revenu du secteur pêche-forêts-agriculture

Tableau II -

		Bretagne	Pays de la L.	Bse Nor.	Hte Nor.	OUEST	FRANCE
Ensemble des revenus	1955-56	37,7	40,3	21,2	31,2	130,4	1000
	1958	36,2	40,5	21,0	31,2	128,9	1000
	différ.	-1,5	+ 0,2	- 0,2	0	-1,5	-
Revenus du secteur pêche forêts agriculture	1955-56	91,3 [185,9]	72,3 [147,2]	44,6 [90,8]	32,5 [66,2]	240,7 [490,1]	1000 [2 036,0]
	1958	82,4 [208,9]	75,9 [192,6]	46,1 [116,9]	30,4 [77,0]	234,8 [595,4]	1000 [2 535,2]
	différ.	- 8,9	+ 3,6	+ 1,5	- 2,1	- 5,9	-
Population	1955-56	54,1	54,2	27,3	30,0	165,6	1000
	1958	52,7	53,7	27,2	30,3	163,9	1000
	différ.	- 1,4	-0,5	- 0,1	+0,3	- 1,7	-
Superficie		51,3	59,2	33,1	22,5	166,1	1000

Source : I.N.S.E.E. "L'évolution régionale des revenus des particuliers de 1955-56 à 1958 Etudes et Conjoncture 5 Mai 1961 p.375 à 392

(1) Revenus directs du travail

IMPOTS DIRECTS EN 1960 ET SALAIRES EN 1962

Tableau III -

	Impôts directs par habitant en 1960 (1)		Salaire moyen par salarié en 1962 (2)	
	en Francs	en indice France ind.100	en milliers de francs	en indice France ind.100
Bretagne	216	41	6,25	72
dont Côtes-du-Nord	188	36	X	X
Finistère	231	44		
Ille-et-Vilaine	249	47		
Morbihan	182	34		
Pays de la Loire	277	52,5	7,18	83
Basse-Normandie	281	53	6,31	73
Haute-Normandie	445	84	8,18	95
OUEST	289	55	7,14	83
FRANCE	527	100	8,65	100

Source : I.N.S.E.E, Tableaux de l'Economie Française 1960 et 1963  
Bulletin hebdomadaire de la Statistique n°821 - 21 mars 1964

(1) Rapport du montant total des impôts directs correspondant aux rôles émis en 1960 à la population évaluée en 1959

(2) Rapport de la masse salariale (salaires bruts et indemnités) à l'effectif des salariés au 31/12/1962

RESSOURCES DES MENAGES AGRICOLES EN 1956 :

dépenses réelles + autoconsommation

{ - par ménage  
- par unité de consommation

Tableau IV -

Régions		Evaluation en NF		En indice France ind. : 100	Autoconsomma- tion en % des ressources
		par ménage	par U.C.		
OUEST (régions I.N.S.E.E)	Bretagne Vendée	6 594	2 107	85	27 %
	Normandie	6 916	2 313	93	22 %
OUEST (région C.E.E.)(1)		6 440	1 990	80	30 %
FRANCE		7 426	2 475	100	25 %

Source : C.R.E.D.O.C. - Consommation n°2 - Avril-juin 1962 - p.68-69

(1) Région OUEST (C.E.E.) : Côtes-du-Nord - Finistère - Ille-et-Vilaine -  
Morbihan - Deux-Sèvres - Loire-Atlantique -  
Maine-et-Loire - Vendée

## 2) Les dépenses des particuliers

Si les niveaux de vie sont directement liés aux niveaux de ressources des particuliers ils le sont encore plus étroitement avec le montant de leurs dépenses de consommation.

L'observation des niveaux relatifs des dépenses des particuliers, établis par l'I.N.S.E.E. en 1952 et 1957 selon le procédé des indicateurs (cf. tableau V p.9) à partir d'un certain nombre de consommations courantes (de type secondaire et tertiaire) permet de situer les départements et les régions par rapport à la moyenne française. Le choix des éléments de comparaison se limite à des consommations de type secondaire et tertiaire car c'est dans ce domaine que les progrès de la consommation sont les plus sensibles, lorsque s'élèvent les ressources des ménages. Nous pourrions le constater ci-dessous en étudiant la consommation des ménages en 1956 et 1961.

Nous avons établi un nouvel indice des dépenses des particuliers en 1961-62 - que nous avons intitulé indice de niveau de vie - (Tableau VI p.10) à partir de 6 critères : consommation d'électricité à usage domestique en 1961, nombre de véhicules immatriculés en 1962, nombre de téléviseurs en 1962, nombre de logements autorisés (ou permis de construire) en 1961, trafic téléphonique en nombre de taxes de base; nombre de médecins en 1961, rapportés à la population recensée en 1962. Le tableau VIII p.14 compare pour les 4 régions Ouest les indices du niveau relatif des dépenses des particuliers en 1952 et 1957 et l'indice de niveau de vie en 1961-62.

Ces indices ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur. Leur grandeur relative est utile pour comparer les niveaux de vie à l'échelon régional mais il faut bien se garder de toute application à des cas particuliers.

La comparaison permet de constater dans l'évolution temporelle une tendance au relèvement général du niveau de vie moyen des régions considérées avec un certain rapprochement de la moyenne française (ind.100).

Cependant les écarts interrégionaux se maintiennent ou s'accroissent : notamment entre les 2 régions extrêmes, la Bretagne et la Haute-Normandie cet écart est égal à 24 en 1952, 28 en 1957 et 34 en 1961-62.

Le classement des régions par ordre croissant de l'indice de niveau de vie (aux 3 dates ci-dessus) est le même que pour l'indice des revenus en 1958.

Dans les graphique I et tableau VII (p. 12 et 13) nous essayons de représenter la relation existant entre l'indice de niveau de vie en 1961-62 et le taux (en pourcentage) de population agricole en 1962, ce qui nous a permis de classer les 14 départements de la région Ouest en 3 groupes que nous pouvons qualifier de marginal, moyen et de tête.

NIVEAU RELATIF DES DÉPENSES DES PARTICULIERS SUIVANT :  
les régions et les départements { en 1952  
et en 1957 (1)

- (a) indices inférieurs à  $\frac{1000}{90}$  (b) indices supérieurs à  $\frac{1000}{90}$   
(c) du 46° au 90° rangs (d) du 1er au 45° rangs  
(e) indices inférieurs à 100 (f) indices supérieurs à 100

Tableau V-	Dépense globale (ensemble de la population)								Dépense par habitant							
	Indice général en millièmes (France = 1000)				Rang correspondant des départements				Indice France = 100				Rang correspondant des départements			
	1952		1957		1952		1957		1952		1957		1952		1957	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(c)	(d)	(c)	(d)	(e)	(f)	(e)	(f)	(c)	(d)	(c)	(d)
Côtes-du-Nord	6,5	6,7			45		44	54	59			87		89		
Finistère	11,0	11,4			19		19	64	69			80		80		
I et V	8,7	8,7			31		30	61	65			84		84		
Morbihan	6,3	6,6			50		46	51	55			89		90		
BRETAGNE	32,5	33,4	-	-	-	-	-	57	62	-	-	-	-	-	-	-
Loire Atl.	13,9	14,4			14		14	83	83			53		58		
M et L	8,0	8,4			38		32	66	69			78		80		
Mayenne	3,2	3,4			78		80	53	60			88		87		
Sarthe	6,9	7,2			41		40	70	73			72		75		
Vendée	4,7	5,4			67		58	50	60			90		87		
PAYS DE LA LOIRE	36,7	38,4	-	-	-	-	-	64	71	-	-	-	-	-	-	-
Calvados	8,4	8,8			32		28	81	84			55		56		
Manche	6,7	6,5			42		50	64	63			80		85		
Orne	4,3	4,4			71		72	66	69			78		80		
BSE NORMAN.	19,4	19,7	-	-	-	-	-	71	72	-	-	-	-	-	-	-
Eure	6,2	6,8			51		32	79	87			58		50		
S. Maritine	20,3	20,4			8		7	93	91			29		39		
HTE NORMAN.	26,5	27,2	-	-	-	-	-	81	90	-	-	-	-	-	-	-
OUEST	115,1	118,7	-	-	-	-	-	-	72	-	-	-	-	-	-	-
FRANCE	1000	1000	-	-	-	-	-	100	100	-	-	-	-	-	-	-

Source : I.N.S.E.E. - Etudes et conjoncture 4 Avril 1959 p.367 -433

(1) Calculs réalisés grâce au procédé des indicateurs consistant à choisir un certain nombre de dépenses bien connues à l'échelon départemental (nombre de postes TSF, ventes de tabac, consommation d'électricité, recettes des cinémas, immatriculation de moto-cycles...) à déterminer pour chaque département un indice d'importance relative puis à faire la moyenne des différents indices.

INDICE DE NIVEAU DE VIE EN 1961-62 CALCULE A PARTIR DE  
QUELQUES ELEMENTS DU BIEN ETRE INDIVIDUEL ET SOCIAL

Tableau VI -

	I		II		III		IV		V	
	Consommation d'électricité à usage domestique en 61 en Kwh par habitant		Nombre d'habitants par véhicule immatriculé en 1962 (1)		Nombre d'habitants par poste de télévision en 1962 (1)		Nombre de logements autorisés pour 1000habitants en 1961		Trafic téléphonique (en taxes de base) par habitant en 1961	
	Nb Kwh	Ind.	Nb hab.	Ind.	Nb hab.	Ind.	Nb log.	Ind.	Nb taxes	Ind.
Côtes-du-Nord	107	61	9,1	74	30	46	5,8	73	64,1	46
Finistère	109	62	9,2	73	41	34	7,6	95	76,5	55
Ille-et-Vilain.	92	53	7,9	86	23	60	6,6	83	89,6	64
Morbihan	80	46	11,6	58	39	35	6,7	84	63,7	46
BRETAGNE	102	58	9,2	73	32	43	6,6	83	74,5	54
Loire-Atlant.	160	91	8,1	84	23	60	7,0	88	107,8	78
Maine et Loire	138	79	6,9	99	35	39	5,5	69	74,5	54
Mayenne	108	62	7,0	97	47	29	4,4	55	62,2	45
Sarthe	79	45	6,8	100	26	53	3,6	45	71,2	51
Vendée	123	70	9,0	75	52	27	5,5	69	62,0	45
PAYS DE LA L.	129	74	7,5	90	30	46	5,5	69	81,3	59
Calvados	151	86	7,1	95	13	105	8,0	100	106,4	77
Manche	120	69	7,3	93	24	59	5,8	73	67,8	49
Orne	115	66	5,9	114	25	56	5,7	71	86,1	62
BSE NORMANDIE	131	75	6,9	99	18	77	6,7	84	87,9	63
Eure	186	106	6,0	114	16	85	7,0	88	100,4	72
Seine-Mariti.	136	78	6,8	99	10	141	8,1	101	128,5	93
HTE NORMANDIE	149	85	6,6	103	11	127	7,9	99	121,2	87
OUEST	124	71	7,6	88	21	66	6,5	52	87,4	63
FRANCE	175	100	6,8	100	14	100	8,0	100	138,8	100

(1) Pour le calcul des indices les rapports sont inversés : le nombre de véhicules, de téléviseurs, de logements, de médecins et de lits sont divisés par le nombre d'habitants.

Quelques données complémentaires relatives à l'état sanitaire et à la démographie

VI

Nombre d'habitants par médecin en 1961		INDICE DE NIVEAU DE VIE (2)	Nombre d'habitants par lit d'hôpital ou d'hospice public 1959 (1)		Taux de mortalité infantile (moyenne 1959-60-61)		1962 % de population agricole dans la population totale		1962 % population rurale	
Nb hab.	Ind.		Nb hab.	Ind.	Taux %	Ind.	%	Ind.	%	ind.
1 639	59	60	150	81	30,2	109	39,5	219	73,6	204
1 417	68	64,5	127	96	27,1	98	28,9	160	48,0	133
1 182	81	71	109	112	31,7	115	32,4	180	53,1	147
1 608	60	55	162	75	31,5	114	35,1	195	62,5	173
1 422	68	63	132	92	-	-	33,4	186	57,9	160
1 067	90	82	105	116	25,5	92	19,9	111	36,2	100
1 351	71	68,5	124	98	23,4	85	32,0	178	53,2	147
1 722	58	57	88	138	29,2	106	45,3	252	69,1	191
1 318	73	61	113	108	28,7	104	28,3	157	54,4	151
1 612	60	58	152	80	19,8	72	43,6	242	73,6	204
1 298	74	69	114	107	-	-	30,7	171	52,9	147
1 314	73	96	87	140	28,6	104	22,9	127	49,4	137
1 644	58	67	112	109	26,6	96	39,4	219	65,9	183
1 450	66	75,5	88	138	26,9	97	37,3	207	66,9	185
1 453	66	77	95	128	-	-	32,3	179	59,4	164
1 331	72	89,5	97	125	26,3	95	23,7	132	60,9	169
1 138	84	99	99	122	29,3	106	11,7	65	27,9	77
1 183	81	97	98,5	123	-	-	14,8	82	36,4	100
1 335	72	73,5	112	109	-	-	28,9	160	52,6	145
963	100	100	122	100	27,6	100	18,0	100	36,1	100

(2) Cet indice est obtenu en calculant la moyenne des 6 indices des colonnes I à VI relatifs à des consommations généralement liées à un niveau de vie relativement élevé.

Graphique I -

SITUATION RESPECTIVE DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS PROGRAMMES  
 PAR RAPPORT A L'INDICE DE NIVEAU DE VIE MOYEN EN FRANCE ET EN  
 FONCTION DE LEUR TAUX DE POPULATION AGRICOLE ET RURALE

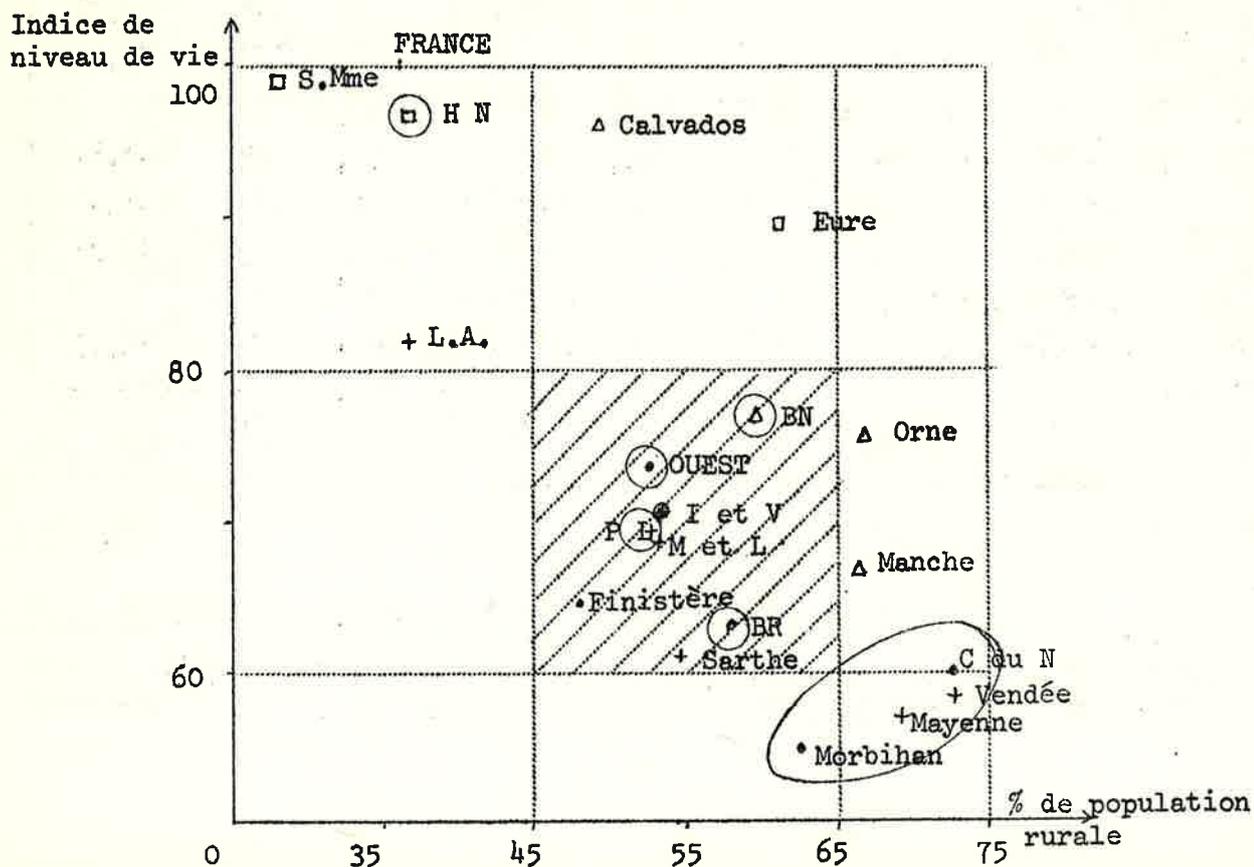
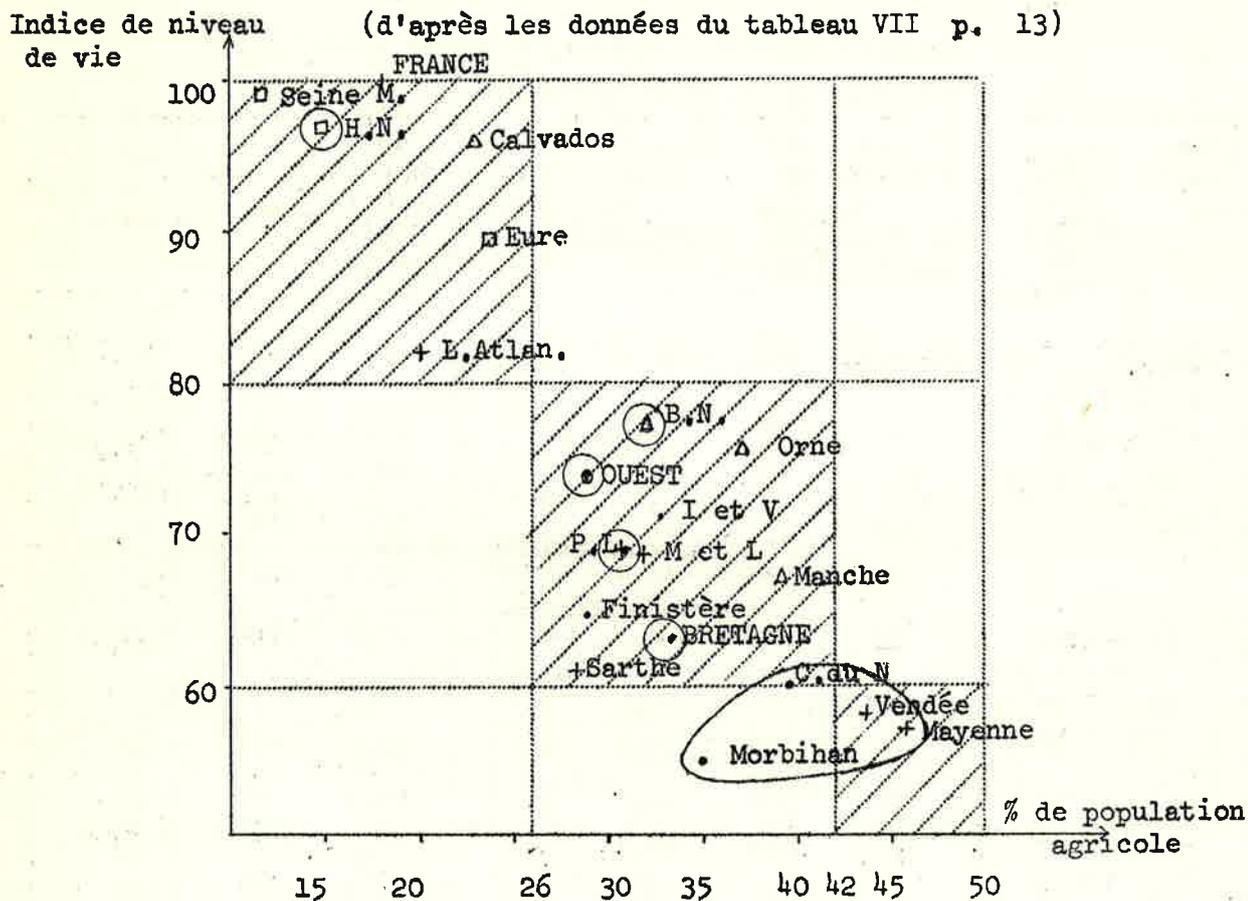


Tableau VII -

Indice de niveau de vie par ordre croissant		Indice de population agricole par ordre décroissant	
60 > Ind > 50	Morbihan 55	Mayenne 252 (45,3 %)	
	Mayenne 57	Vendée 242 (43,6)	
	Vendée 58	C du Nord 219 (39,5)	
	Côtes-du-Nord 60	Manche 219 (39,4)	
80 > Ind > 60	Sarthe 61	Orne 207 (37,3)	
	BRETAGNE 63	Morbihan 195 (35,1)	
	Finistère 64,5	BRETAGNE 186	
	Manche 67	I et V 180 (32,4)	
	Maine-et-Loire 68,5	BSSE-NORMANDIE 179	
	PAYS DE LA LOIRE 69,5	Maine-et-Loire 178 (32,0)	
	Ille-et-Vilaine 71,5	PAYS DE LA LOIRE 171	
	Orne 75,5	Finistère 160 (28,9)	
BASSE-NORMANDIE 77	Sarthe 157 (28,3)		
100 > Ind > 80	Loire-Atlantique 82	Eure 132 (23,7)	
	Eure 89,5	Calvados 127 (22,9)	
	Calvados 96	Loire-Atlantique 111 (19,9)	
	HAUTE-NORMANDIE 97	HAUTE-NORMANDIE 82	
	Seine-Maritime 99	Seine-Maritime 65 (11,7)	
OUEST 73,5	OUEST 160		
FRANCE 100	FRANCE 100		

INDICES COMPARES DU NIVEAU RELATIF DES DEPENSES  
DES PARTICULIERS en 1952 - 1957 - 1961-62

Tableau VIII -

	Indice de la dépense par habitant (1)		Indice de niveau de vie (2)
	1952	1957	1961-62
Bretagne	57	62	63
Pays de la Loire	64	71	69
Basse-Normandie	71	72	77
Haute-Normandie	81	90	97
OUEST	-	72	73,5
FRANCE	100	100	100

(1) cf. tableau V : Niveau relatif des dépenses des particuliers

(2) cf. tableau VI: Indice de niveau de vie

## II - LA CONSOMMATION DES MENAGES (Tabl. IX)

La consommation totale des ménages agricoles est généralement inférieure à la consommation de l'ensemble des ménages. La différence est encore plus sensible lorsqu'on calcule la dépense par unité de consommation car les ménages agricoles se composent généralement d'un plus grand nombre de personnes que les ménages non agricoles.

En 1956, la consommation de l'ensemble des ménages de la Bretagne est inférieure à celle de l'ensemble des ménages de l'Ouest, elle-même inférieure à celle des ménages de la France.

Nous ne pouvons établir de comparaison entre la consommation des ménages en 1956 et celle des ménages en 1961 que pour l'ensemble des ménages de la Bretagne. En 1956, la consommation de ces ménages ne représentait que 67 % de celle de 1961. On peut donc remarquer une progression très nette des dépenses (en francs courants) de consommation des ménages. Cette progression s'est accompagnée d'un changement dans les structures de la consommation. La consommation totale en 1956 ne représente en 1961 que 43,5 %. Les dépenses concernant l'habitation, l'hygiène et la santé tiennent également une place moins importantes qu'en 1956.

Par contre, les dépenses d'habillement, de transports, de culture et loisirs se sont considérablement accrues. Pour l'habillement elles passent de 1 027 F par an et par ménage en 1956 (15 %) à 1 829,4 F en 1961 (17,7 %) Pour le poste transports - culture - loisirs elles s'élèvent à 1 412,3 F en 1961 (16,9 %) contre 655 F en 1956 (9,6 %).

La structure de la consommation des ménages agricoles est également différente de celle de l'ensemble des ménages en 1961. La part de l'alimentation y est plus élevée, et l'autoconsommation représente 43 % l'alimentation. La part de l'habillement est sensiblement la même. Les autres postes sont moins importants dans la consommation des ménages agricoles que dans la consommation de l'ensemble des ménages.

CONSOMMATION DES MENAGES

CONSOMMATION MOYENNE PAR MENAGE EN N.F. PAR AN (prix courants)

Tableau IX -

		BRETAGNE			OUEST		FRANCE	
		1956	1961		1956		1956	
		Ensemble	Agricult.	Ensemble	Agricult.	Ensemble	Agricult.	Ensemble
Alimentation dont auto- consommation →	F	3 276	4 674,8	4 385,3	4 178,6	3 592,3	4 231,7	3 636
	%	48 %	47,5	43,5	54	49	54,5	45,5
	F	869	1 960	687	2 091,3	875	1 841,2	531
Habillement	F	1 027	1 761,4	1 829,4	887,9	875,5	859,1	936,8
	%	15 %	17,9	17,7	11,5	12	11	12
Habitation	F	1 302	1 561,3	1 854,4	1 438,5	1 316,4	1 255,2	1 446,4
	%	19 %	15,7	17,2	18,5	18	16	18
Hygiène Santé	F	286	145,4	258,9	423	390,9	447,8	455,6
	%	4,2	1,7	2,6	6	7	6,5	7,5
transports cult.loisirs	F	655	1 236,4	1 412,3	634,8	836,5	724,1	1 134,9
	%	9,6	12,6	16,9	8	11,5	9,5	14
Divers	F	285	455,5	399,4	143,1	167,6	198,7	237,9
	%	4,2	4,6	2,1	2	2,5	2,5	3
Total non alimentaire	F	3 555	5 160	5 754,4	3 527,3	3 586,9	3 484,9	4 211,6
	%	52	52,5	56,5	46	51	45,5	54,5
Consommation totale/ménage	F	6 831	9 834,8	10 139,8	7 705,9	7 179,2	7 716,6	7 847,6
Consommation totale/U.C. (1)	F	-	3 512	4 088	2 568,6	2 848,9	2 698,1	3 382,6

Source : C.R.E.F.F. La consommation des ménages en Bretagne - Bulletin de conjoncture régionale - N° spécial - 1962

(1) U.C. : Unité de consommation

### III - LE CADRE DE VIE

#### 1) Logement

Le degré de peuplement est défini par le rapport du nombre d'habitants au nombre de pièces d'habitation. Il y a surpeuplement lorsqu'on compte 2 personnes et plus par pièce.

Dans l'Ouest, ce sont les logements ruraux de la Bretagne qui connaissent la plus forte densité de peuplement, avec une moyenne de 30,4 % de logement surpeuplés contre 18,3 % pour la Basse-Normandie et 20,6 % pour la Haute-Normandie. (Tableau X)

En Bretagne, la population qui occupe les logements surpeuplés est formée surtout de ménages d'agriculteurs et de salariés agricoles. En effet, 55,6 % des agriculteurs et des salariés agricoles vivent dans des logements surpeuplés, contre 43 % de l'ensemble de la population des communes rurales.

On constate quelques différences d'un département à l'autre. Si on ramène la moyenne des 4 départements bretons à l'indice 100, on remarque que le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine connaissent un surpeuplement plus accentué que la moyenne bretonne, les Côtes-du-Nord se rapprochant de la moyenne et le Finistère se situant nettement au-dessous de cette moyenne. (graphique II)

Il en est de même si on compare l'équipement sanitaire (eau courante, baignoire ou douche, W.C. intérieur) des logements des communes rurales de ces 4 départements : les Côtes-du-Nord se situent aux environs de la moyenne bretonne, le Finistère occupe une position nettement plus favorable. (Graphique IV)

LOGEMENTS - DEGRE DE PEUPEMENT  
en 1962

Tableau X -

		B R E T A G N E				
		C du N	Finistère	I et V	Morbihan	Ensemble
Communes Rurales	% des logements surpeuplés	29,4	21,8	34,5	36,5	30,4
	% des personnes vivant dans des logements surpeuplés	43,4	31,2	50,1	52,0	43,8
Agricul- teurs Exploitants	% des logements surpeuplés	46,7	29,6	50,2	56,8	45,6
	% des personnes vivant dans les logements surp.	57,6	36,6	62,5	68,3	55,6
Salariés Agricoles	% des logements surpeuplés	32,3	33,3	46,2	37,0	37,2
	% des personnes vivant dans les logements surp.	53,3	45,7	65,7	57,2	55,6

Communes rurales	BASSE - NORMANDIE			
	Calvados	Manche	Orne	Ensemble
Surpeuplement critique	21,6	17,0	16,5	18,3
Sc + Sa	36,1	31,4	32,0	33,0

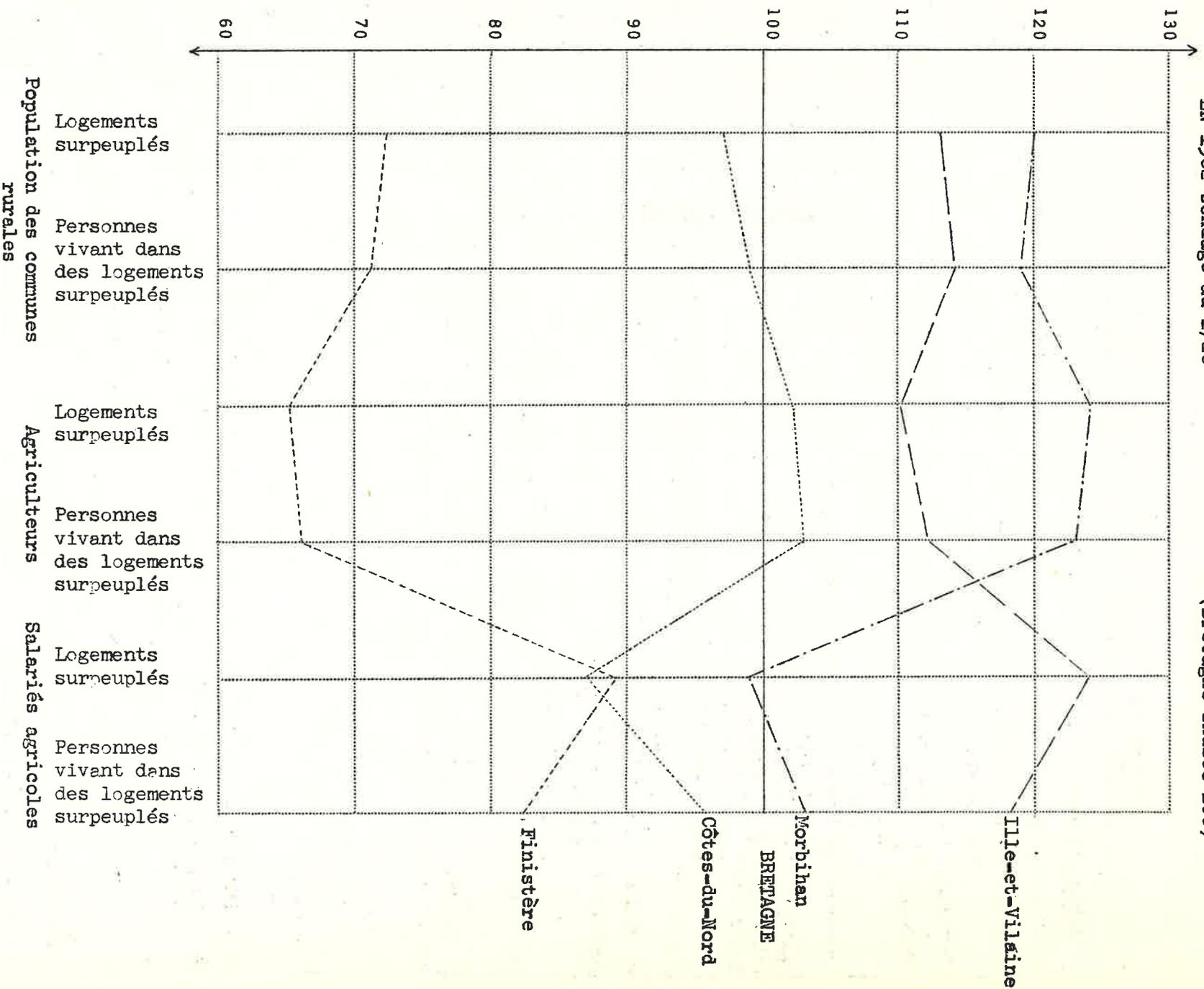
Sc = Surpeuplement critique

Sa = Surpeuplement tempo-  
rairement admissible

	HAUTE-NORMANDIE		
	Eure	Seine-Maritime	Ensemble
Sc	19,7	21,3	20,6
Sc + Sa	29,7	43,1	30,5

Source : Bulletin régional de Statistique  
Bretagne - 1er trimestre - 1964 - p.15-16  
Normandie 2ème trimestre - 1964 - p.10-11 -12  
sondage au 1/20 1962

Graphique II -  
SURPEUPELEMENT DES LOGEMENTS RURAUX DANS LES 4 DEPARTEMENTS BRETONS  
EN 1962 sondage au 1/20 (Bretagne indice 100)



Source : d'après le "Bulletin Régional de Statistique" Bretagne 1er trimestre 1964 - p.15 - 16

Cependant, dans tous les départements bretons, le pourcentage de logements équipés en eau courante et en installations sanitaires est nettement inférieur à la moyenne française pour l'ensemble des communes rurales. En effet dans l'ensemble des communes rurales françaises :

- 58 % des logements sont équipés en eau courante
- 17 % " sont équipés d'1 douche ou d'1 baignoire
- 16 % " sont munis de W.C. intérieur (cf. Tableau XI)

Si on étudie l'évolution de l'équipement sanitaire des logements ruraux en Bretagne de 1954 à 1962, on constate qu'il a nettement progressé. (Gr. III)  
En ramenant le % de logements équipés à l'indice 100 en 1954 on obtient les indices suivants pour 1962 :

	C du N	Finistère	I et V	Morbihan	ensemble de la Bret.
eau courante	306	322	376	381	339
baignoire ou douche	468	820	623	654	607
W.C. intérieur	223	304	245	285	266

LOGEMENTS (résidences principales) par CATEGORIE DE  
COMMUNE ET ELEMENTS DE CONFORT  
( Communes rurales en 1962)

Tableau XI -

		B R E T A G N E				
		C du N	Finis.	I et V	Morbihan	Ensemble
eau dans le logement	Nombre	38 120	43 660	32 000	32 340	146 120
	%	33,1	41,9	32,0	32,4	34,9
Baignoire ou douche	Nombre	10 240	12 840	8 060	7 160	38 300
	%	8,9	12,3	8,1	7,2	9,1
W.C. dans le logement	Nombre	12 340	15 260	7 120	11 060	45 780
	%	10,7	14,6	7,1	11,1	10,9
Nombre de logement des communes rurales		115 060	104 260	99 980	99 780	419 080

Source : (Bulletin régional de Statistique- Bretagne - 1er trimestre 1964 - p.10)

( Communes rurales en 1954)

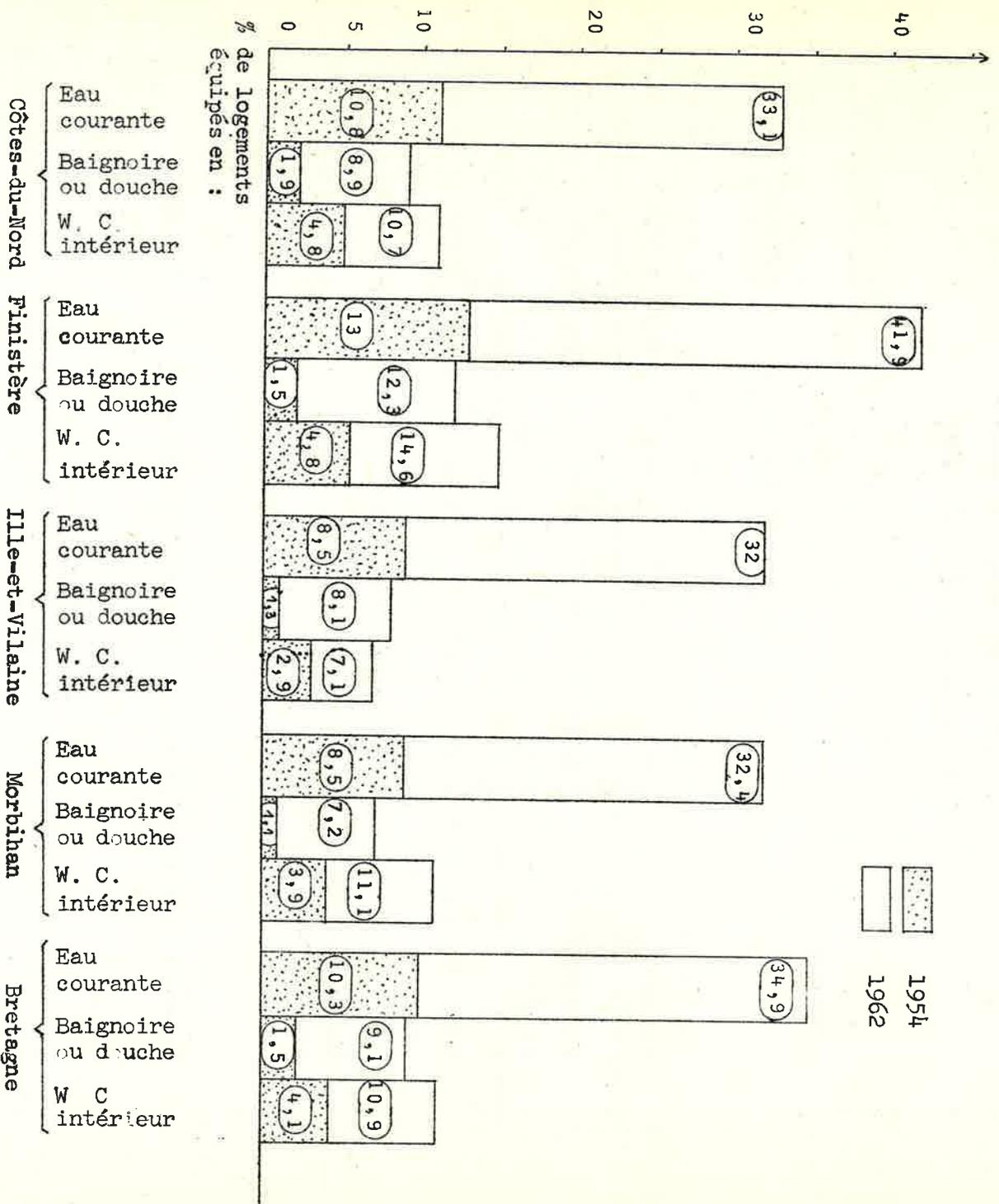
		C du N	Finis.	I et V	Morbihan	Ensemble
eau dans le logement	%	10,8	13	8,5	8,5	10,3
baignoire ou douche	%	1,9	1,5	1,3	1,1	1,5
W.C. dans le logement	%	4,8	4,8	2,9	3,9	4,1

Source : I.N.S.E.E. - Sondage au 1/20 Ménages et Logements 1954 -

EQUIPEMENT SANITAIRES DES LOGEMENTS RURAUX EN BRETAGNE

Graphique III -

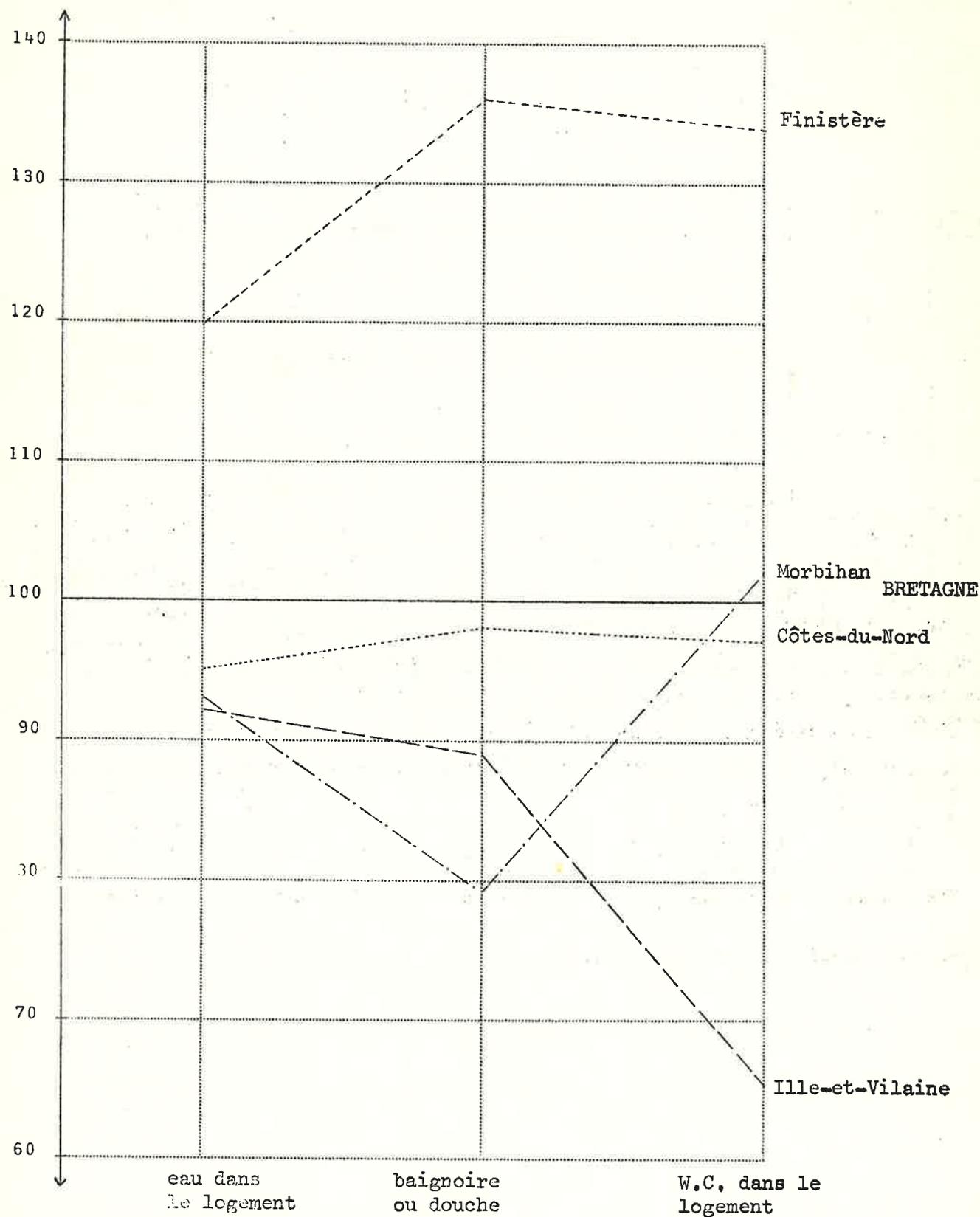
EN 1954 et en 1962



Source : I.N.S.E.E., sondage au 1/20

EQUIPEMENT DES LOGEMENTS RURAUX DANS LES 4 DEPARTEMENTS BRETONS  
EN 1962 sondage au 1/20 (Bretagne indice 100)

Graphique IV -



## 2) Equipement des Ménages

Le pourcentage de ménages agricoles disposant d'une auto est légèrement supérieur à l'ensemble des ménages français de 1961 à 1963. Mais le degré d'équipement de l'ensemble des ménages de l'Ouest reste cependant inférieur à la moyenne française. (Tabl. XII - Gr.V)

Pour tous les autres biens d'équipement, les ménages d'agriculteurs et de salariés agricoles sont moins bien pourvus que toutes les autres catégories socioprofessionnelles, sauf quelquefois les personnels de service. (Gr. VII - VIII)

Les ménages agricoles se situent toujours en-dessous de la moyenne française, et presque toujours en dessous de la moyenne des ménages de l'Ouest. (Gr. V - VI)

La progression de l'équipement semble avoir été constante de 1959 à 1962. On pourrait déceler un léger fléchissement de 1962 à 1963.

Les écarts entre le degré d'équipement des ménages selon les catégories socio-professionnelles varient avec les biens d'équipement considérés. En effet pour les machines à laver et surtout pour les postes de télévision, on observe moins d'écart entre les taux d'équipement des différentes catégories socio-professionnelles qu' en ce qui concerne les automobiles, les réfrigérateurs et les aspirateurs et cirieuses. (Gr.VII-VIII)

Tableau XIII -

## EQUIPEMENT DES MENAGES

NOMBRE DE MENAGES EQUIPES POUR 100 MENAGES PAR REGION DE SONDAGE,  
PAR CATEGORIE DE COMMUNES ET PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

			Auto	Télévi- sion	Réfrigé- rateur	Machine à laver	aspira- teur et cireuse	Radio	Nombre de ména- ges
BRETAGNE	Agriculteurs et salariés agricoles	Nov. 1961	-	1,5	3,0	8,5	2,0	65,4	-
	Communes Rurales	1961	-	5	5,2	8,7	6,0	63,9	-
	Ensemble	Nov. 1961	31,7	5,7	10,0	11,0	14,6	70,9	-
OUEST (Bretagne Val de Loire Normandie)	Ensemble	Avril 61	31,5	10,3	16,5	18,6	22,5	80,3	2,2 millions
		" 62	33,1	15,7	18,5	19,4	23,8	-	
		" 63	36,0	17,6	26,1	21,8	28,2	-	
FRANCE	Agriculteurs	Avril 61	37,9	6,0	14,2	20,1	5,2	76,1(1)	1,5 millions
		" 62	43,0	8,8	19,6	22,5	8,3	-	
		" 63	48,3	12,4	24,2	25,9	11,0	-	
	Salariés agricoles	Avril 61	18,8	3,9	4,7	12,0	2,9	-	0,4 millions
		" 62	14,5	9,8	13,4	22,7	3,8	-	
		" 63	26,9	8,8	16,6	20,5	4,1	-	
	Communes Rurales	Avril 61	30,4	8,7	16,4	20,8	14,8	-	5,4 millions
		" 62	33,2	13,1	21,9	24,6	17,2	-	
		" 63	36,1	15,9	25,5	26,5	17,3	-	
	Ensemble	Avril 61	32,7	18,6	30,5	27,2	31,9	84,3	14,5 millions
		" 62	35,4	23,1	36,1	30,0	34,6	-	
		" 63	38,5	27,3	41,3	31,2	35,4	-	

Sources : Bulletin hebdomadaire de Statistique - 8 février 1964 - I.N.S.E.E.

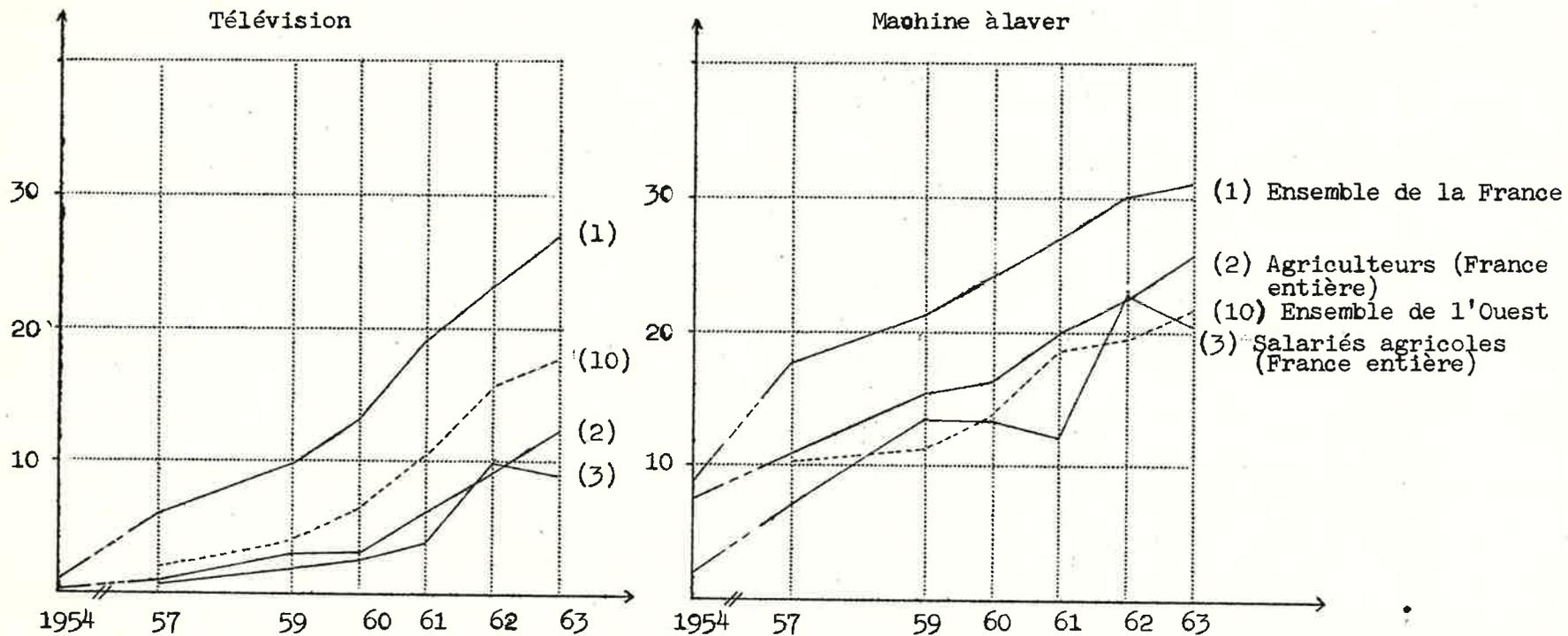
"La consommation des ménages en Bretagne - C.R.E.F.E. - 1962 -

(1) Ce chiffre est relatif à l'ensemble des ménages agricoles (exploitants + salariés)



Nombre de ménages équipés pour 100 ménages par catégorie socio-professionnelle de 1954 à 1963

- 27 -

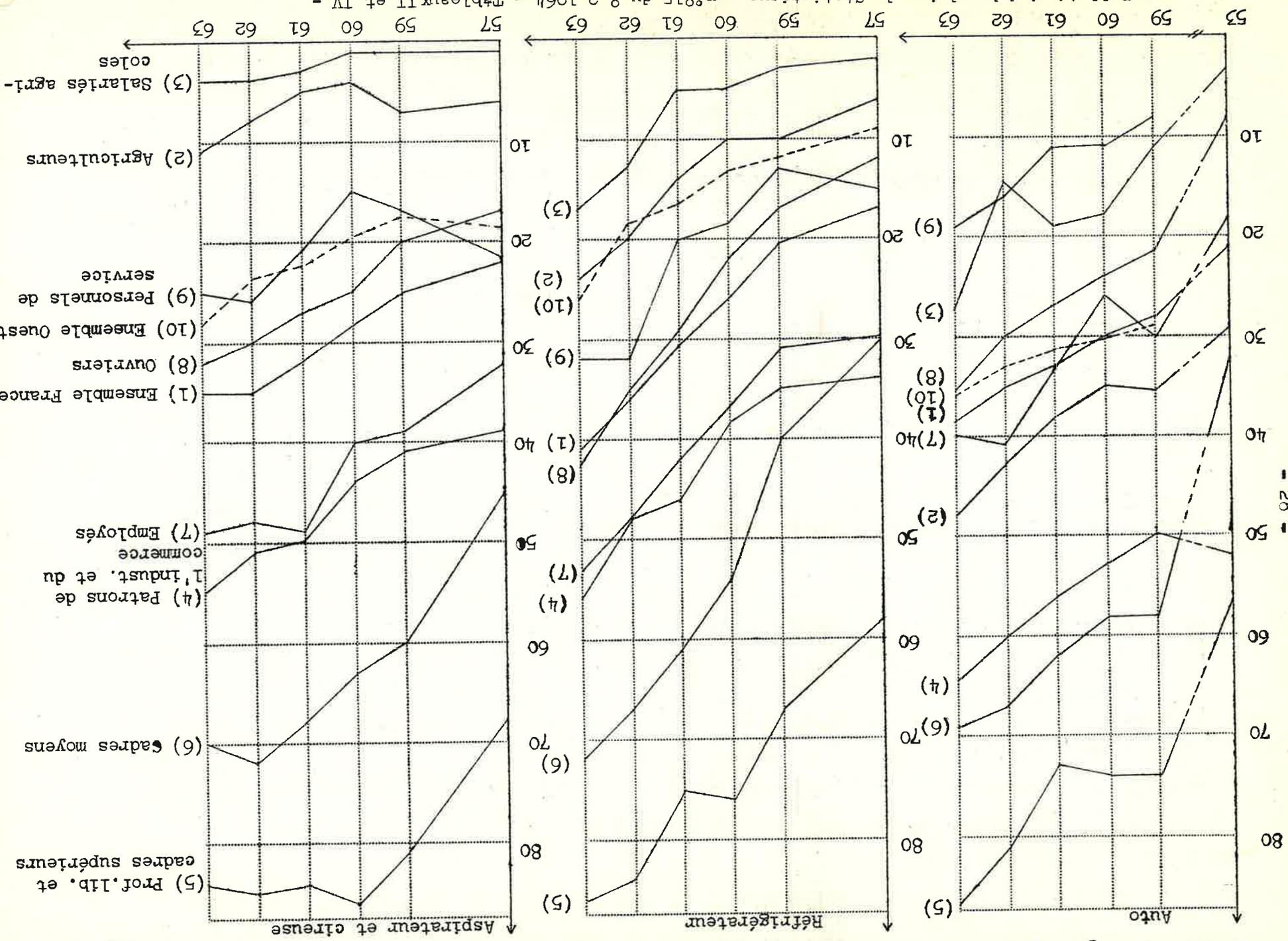


Source : Bulletin hebdomadaire de Statistique - n°815 du 8-2-1964 - Tableaux II et IV

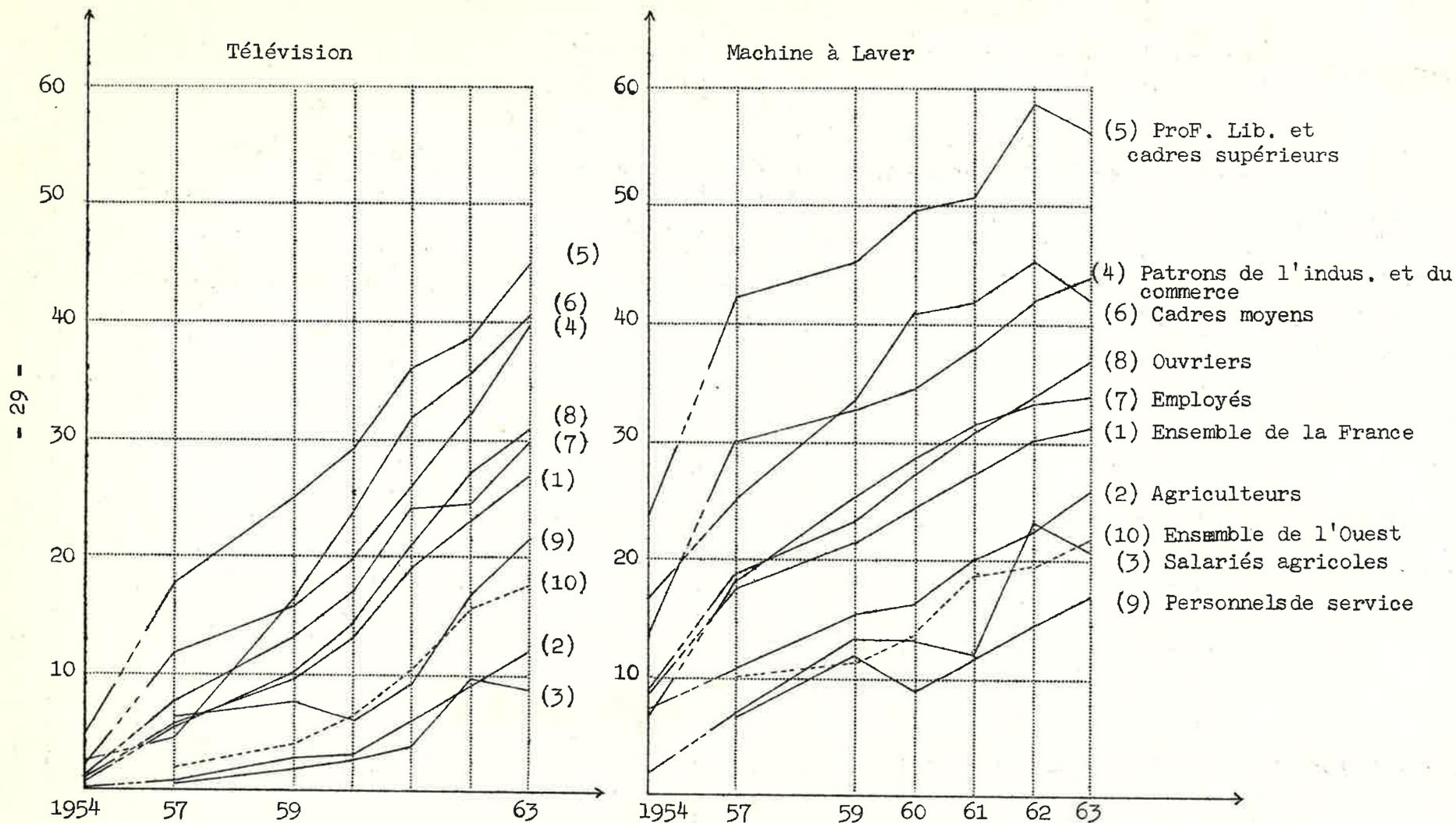
EQUIPEMENT DES MENAGES

Graphique VII -

Nombre de menages équipés pour 100 menages par categorie socio-professionnelle de 1953 à 1963



Nombre de ménages équipés pour 100 ménages par catégorie socio-professionnelle de 1954 à 1963



Source : Bulletin hebdomadaire de Statistique n°815 du 8-2-1964 Tableaux II et IV -

